



HAL
open science

Licence Sciences pour l'ingénieur

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences pour l'ingénieur. 2011, Université de Nantes.
hceres-02036339

HAL Id: hceres-02036339

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036339v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LI120000821

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences pour l'ingénieur

Présentation de la mention

La licence mention Sciences pour l'ingénieur (SPI) est complémentaire de la licence de Physique, qui est quant à elle plus fondamentale. Dans le domaine des sciences pour l'ingénieur, cette licence SPI offre une formation plus particulièrement en électronique, électrotechnique, automatique et génie civil. Elle fait suite à la licence de Physique appliquée qui en 2008 regroupait les licences Sciences et technologie pour l'ingénieur et Electronique-Electrotechnique-Automatisme. La première année de cette licence s'effectue dans le cadre du portail Mathématiques-Informatique-Physique-Chimie, dont le premier semestre est entièrement mutualisé. Au deuxième semestre, l'étudiant effectue un premier choix en s'orientant vers le parcours SPII (Sciences pour l'ingénieur-Informatique). Ce second semestre est encore largement mutualisé. En deuxième année, l'étudiant continue en suivant la filière SPII (Sciences pour l'ingénieur-Informatique) qui regroupe les deux parcours Electronique-Informatique et Génie civil-Mécanique. Le choix définitif du parcours de l'étudiant se fait en troisième année. Les deux parcours sont alors clairement identifiés : Electronique et Génie civil.

Les étudiants de la licence Sciences pour l'ingénieur peuvent continuer leurs études dans le master mention Sciences pour l'ingénieur ou dans le master mention Automatique et systèmes de production de l'Université de Nantes ou dans d'autres masters nationaux ou internationaux du même domaine. Cette licence SPI permet aussi aux étudiants une poursuite d'études dans de nombreux masters d'électronique ou de génie civil. L'étudiant, après avoir réussi sa deuxième année, peut également s'orienter vers une des très nombreuses licences professionnelles de l'Université de Nantes. Une aide conséquente à la réussite des étudiants est prévue en première année.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	326
Nombre d'inscrits en L2	39
Nombre d'inscrits en L3	109
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	90 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	40 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'orientation des étudiants s'effectue progressivement et le projet professionnel de l'étudiant se construit au fur et à mesure. Les poursuites d'études sont le master de Sciences pour l'ingénieur (spécialités Energies nouvelles et renouvelables, Conception, mise en œuvre et qualité des composants électroniques et optoélectroniques, Systèmes électroniques et Génie électrique et Génie civil) de l'Université de Nantes ou encore le master mention Automatique et systèmes de production cohabilité avec l'école centrale de Nantes. Soulignons que l'insertion professionnelle à l'issue de ces deux masters est excellente. D'autres masters nationaux et internationaux sont aussi accessibles dans les mêmes domaines des sciences pour l'ingénieur. Les licences professionnelles ont un accès facilité par le Parcours Amont vers les Licences Professionnelles (PALP) au cours du quatrième semestre. Beaucoup de dispositifs d'aide à la réussite existent, principalement en première année : tutorat, semaine de préentrée, enseignant référent. Ces dispositifs s'avèrent, néanmoins, insuffisants pour les étudiants ayant un baccalauréat non scientifique. Pour ces derniers il existe un dispositif REUSIT qui consiste en une année de mise à niveau. L'étudiant est aussi aidé dans la réalisation de son projet professionnel : trois unités d'enseignement spécifiques (Méthodologie du Travail Universitaire, Projet Professionnel de l'Etudiant et Orientation Professionnelle) ont été créées. Les règles de compensation sont claires : une unité d'enseignement ou un semestre ne peut être compensé que si la note est supérieure ou égale à 08/20. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et comporte un Directeur d'études par année, un responsable de mention et le responsable pour l'ensemble des mentions.

- Points forts :

- Cohérence des enseignements et respect des principes d'orientation et de spécialisation progressives d'une licence.
- Les deux parcours Electronique et Génie civil sont bien identifiés.
- Règles de compensation claires.
- Bonne information de la formation aux lycéens.
- Nombreux dispositifs d'aide à la réussite.
- Existence d'un semestre spécifique pour l'entrée en licence professionnelle.
- Bon dispositif d'aide à la réalisation du projet professionnel de l'étudiant.
- Bonne description des compétences transversales.
- Evaluation des enseignements par les étudiants efficace.

- Points faibles :

- Peu de données chiffrées sur la poursuite d'études.
- Peu d'informations sur les intervenants professionnels extérieurs dans la formation.
- Pas d'informations sur les sortants non diplômés.
- Peu d'informations sur l'impact des évaluations sur le pilotage de la mention.
- Peu d'informations sur l'utilisation de l'auto-évaluation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Le devenir des étudiants diplômés ou non devrait être mieux renseigné, il conviendrait donc d'améliorer le suivi des étudiants grâce aux services de l'Université et d'utiliser davantage les évaluations des enseignements dans le pilotage de la mention.